



L'homme de 31 ans a séquestré sa copine le jour même de son voyage, brisant ainsi l'espoir de toute une famille. Cette histoire presque rocambolesque est rapportée par nos confrères du quotidien gouvernemental Cameroon Tribune, parution du 09 décembre 2021

Lecture

Clément T., 31 ans, a séquestré Ernestine M., 25 ans, petite amie dont il a payé les études, lui faisant rater un vol pour la France vendredi.

Clément T., 31 ans, électricien employé d'une société de sous-traitance, est recherché par la gendarmerie, ceci après une plainte déposée par la famille d'Ernestine M., 25 ans, titulaire d'un master, et petite amie de longue date du susnommé. L'intéressé est accusé d'avoir empêché la jeune femme de voyager pour la France, où un oncle lui avait trouvé un créneau pour la poursuite de sa formation et peut-être plus.

Selon une source proche de l'affaire, Clément se met avec Ernestine alors qu'elle est en Terminale. La concernée a 18 ans. Le « couple » est à Douala. L'électricien prend en charge ses études. Elle obtient son baccalauréat. L'homme lui garde son soutien jusqu'à sa licence, puis son master. Il y a quelque temps, un oncle maternel d'Ernestine basé en France propose

à la famille de l'y faire venir. Le projet est accepté. L'oncle demande une seule chose : que les parents ici achètent le billet d'avion. Il va s'occuper de tout le reste. Nouvel accord.

Ernestine s'ouvre du projet à Clément, qui s'y oppose. Il ne veut pas qu'elle le quitte. Finalement, il y a à peu près deux semaines, à force d'échanges, il se fait une raison... En apparence. Entre-temps, la famille a trouvé l'argent du **billet d'avion**, et l'oncle, de l'autre côté, a tenu ses engagements. Le voyage est calé. Ce sera vendredi dans la nuit.

Ce jour-là, dans l'après-midi, la future « **mbenguiste** » va dire au revoir à son petit ami, qui habite Soboum (dans l'arrondissement de Douala III). A un moment, Clément lui propose qu'ils aillent dans sa maison familiale à lui, à Bilonguè (dans le même arrondissement), afin qu'il lui remette des choses qu'elle va emporter. Une fois sur place, un tout autre scénario se met en place. Clément, qui dispose d'un studio dans la concession familiale, s'y enferme avec Ernestine, confisque ses deux téléphones, les éteint, allume la télé et met la musique, à volume élevé.

Le jeune femme comprend ce qui se trame, et se met à le supplier. En vain. Le temps passant, la famille d'Ernestine s'inquiète. Les appels ne passent pas, les copines ne savent pas où elle se trouve, et le petit ami, lui, ne décroche pas. Les parents d'Ernestine, s'accrochant au mince espoir qu'elle va peut-être se présenter à l'aéroport au moment du départ, s'y rendent. Elle n'y est pas, bien entendu. Les modalités d'embarquement commencent, s'achèvent, et l'avion s'en va.

C'est samedi en milieu de matinée que Clément va libérer sa prisonnière. Et lui rendre ses effets. Avant de disparaître. La famille a déposé plainte à la légion de gendarmerie du Littoral. Cerise sur le gâteau, le bonhomme aurait subtilisé le passeport et la carte nationale d'identité de sa victime